



Appel à contributions Souvenirs, souvenirs...

Il y a un an nous nous retrouvions à St Jorioz pour le 3ème séminaire régional consacré à la santé des saisonniers du tourisme.



Grâce à un financement du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP), nous réalisons les actes de cette rencontre.

Vous souhaitez apporter votre contribution à cette publication, en disant par exemple ce qui vous a plu ou non, ou en témoignant de l'intérêt que vous y avez trouvé ?

Contactez rapidement Gwenaëlle Fouchard en écrivant à :

g.fouchard@mutualite-ardeche.fr

Et suivez la publication de ce prochain Saisonniers Santé !



Perspectives La santé au travail

Au cours d'une conférence tripartite sur l'amélioration des conditions de travail, entre l'Etat, les partenaires sociaux et les organismes opérant dans ce domaine, le gouvernement a proposé, le 27 juin 2008, de réserver la visite obligatoire d'embauche aux saisonniers dont le contrat dépasse 40 jours.

Cette mesure, qui fait partie des "points à soumettre à la négociation" des partenaires sociaux, s'inspire de **ce qui se fait dans le secteur agricole**.

Dans ce secteur, la visite d'embauche est déjà facultative pour les personnes dont le contrat ne dépasse pas 45 jours, alors qu'elle reste obligatoire partout ailleurs, quelle que soit la durée du contrat.

Il appartient alors au médecin du travail d'organiser des **actions de formation et de prévention** à leur intention, dans les entreprises. Et les salariés saisonniers peuvent, à leur initiative, bénéficier d'un examen médical effectué en dehors des périodes effectives de travail.

La visite d'embauche reste par contre obligatoire pour les salariés saisonniers recrutés pour une période supérieure ou égale à 45 jours de travail effectif (sauf si le salarié

est appelé à occuper un emploi équivalent à ceux précédemment occupés et si aucune inaptitude n'a été reconnue au cours des 18 mois précédents).

Le Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité propose donc d'**étendre ce dispositif aux saisonniers des autres secteurs**, mais avec une durée minimale de contrat légèrement inférieure.

Cette proposition a pour objectif d'améliorer la prévention des risques professionnels auprès des "salariés qui ne bénéficient pas d'un suivi médical satisfaisant du fait de leurs conditions de travail ou de leur statut".

Source :

www.travail.gouv.fr/actualite-presse/breves/document-orientation-poursuite-reforme-medecine-du-travail.html

Edito Durable !

Durable... Effet de mode ou perception de la fragilité de notre planète ? Depuis quelques mois cet adjectif agrmente tous les projets, comme si nous prenions conscience de la nécessité d'agir sur le long terme. Or promouvoir la santé n'est-ce pas en soi œuvrer pour que chaque individu devienne "durable" ?

Il y a un an à Saint-Jorioz, lors de notre 3ème séminaire régional, Daniel Oberlé nous invitait à travailler sur les déterminants de santé et en particulier sur :

- les facteurs environnementaux, qui peuvent être d'ordre familial, socio-culturel, économique, écologique...
- les habitudes de vie et les capacités d'adaptation, car la nutrition, l'activité physique, le tabac ou l'alcool influent sur l'état de santé ;
- le système de santé : l'accès aux soins rétablit et maintient l'état de santé.

C'est avec cette "grille de lecture" que nous vous invitons à découvrir les initiatives présentées dans cette nouvelle lettre de du Pôle Régional Saisons Santé, en espérant que nous pourrons bientôt adjoindre l'adjectif "durable" à l'ensemble des actions développées par les promoteurs de la santé des saisonniers.

La rédaction

Hérault

Un réseau se construit

Au Cap d'Agde (34), la Maison du Travail Saisonnier "Hérault Méditerranée" a lancé en 2006 une réflexion collective autour des questions de santé en saison.

Le réseau dont s'est progressivement entourée la Maison du Travail Saisonnier comprend les services de santé au travail, les organismes de sécurité sociale et la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, ainsi que différentes associations de promotion de la santé et de prévention des risques. A l'initiative de ce réseau, deux actions sont en cours :

La première porte sur la santé au travail, en partenariat avec des employeurs de la restauration. Il s'agit

d'aider les entreprises de ce secteur à mettre en place leur "document unique" d'évaluation des risques professionnels, non pas simplement d'un point de vue administratif, mais en vue d'améliorer le dialogue et les conditions de travail au sein de l'entreprise.

La seconde porte sur la promotion de la santé en général, et la prévention des conduites à risques en particulier. Un guide de la santé en saison a ainsi été réalisé et diffusé, d'abord en 2007

puis en 2008 auprès des employeurs et des saisonniers du Cap d'Agde et de ses environs.

Et cet été, les pharmaciens et les médecins ont été sollicités pour observer l'état de santé de ce public, à partir de quelques questions de départ. Les résultats de cette vaste consultation seront connus cet automne.

**Maison du Travail Saisonnier,
04 67 32 82 80**

Ardèche

Santé !

A Vallon Pont d'Arc (07) il est encore trop tôt, bien sûr, pour tirer un bilan de la saison d'été, qui bat encore son plein. Mais de l'avis général, le pot d'accueil des saisonniers s'est révélé un grand cru (sans alcool).

Il faut dire que le traditionnel pot d'accueil et d'information sur la santé du début juillet 2008 s'était transformé en journée de bienvenue... Une "journée portes ouvertes" pour la Maison de la Saisonnalité, qui partage ses locaux avec divers professionnels de la santé et de l'accompagnement social.

Une soixantaine de saisonniers se sont déplacés, ravis d'être accueillis avec un "kit de bienvenue" qui contenait l'essentiel : le guide des saisonniers, de la documentation, de la crème pour les mains, des préservatifs... et de la crème de marron bien sûr ! La journée étant dédiée à l'équilibre alimentaire : une dégustation de fruits et légumes leur était aussi proposée, du petit déjeuner au goûter...

En misant sur la convivialité, mais aussi sur le bon agencement des locaux, qui permet aisément de s'isoler pour pouvoir discuter avec un professionnel, cette journée aura décidément trouvé le bon format.

**Maison de la Saisonnalité
en Ardèche Méridionale,
04 75 88 17 44**

Savoie

L'horizon s'élargit

En station, le développement durable, c'est celui qui garantit des conditions de travail convenables, et un environnement protégé !

Dans la station de **Val d'Isère**, l'association **Vie Val d'Is** s'implique toute l'année pour faciliter la vie "aux quatre saisons", et mène de nombreuses actions en direction des saisonniers.

Pour l'hiver prochain, il est ainsi question de :

- ▶ développer les actions lancées l'hiver dernier : bourse aux vêtements d'hiver, ateliers de théâtre ou de boxe...
- ▶ perfectionner le suivi des personnes en recherche d'emploi ;
- ▶ mieux communiquer auprès des saisonniers étrangers, qui représentent près de la moitié des salariés et se heurtent à des difficultés de langue ou de couverture sociale ;
- ▶ développer le covoiturage entre la vallée et la station ;
- ▶ renforcer la promotion de la santé, avec une formation aux risques de la montagne, des permanences d'information, et peut-être une grande journée santé...

En attendant, c'est sur la protection de l'environnement que l'association et les habitants de la station se sont investis cet été, au cours d'une journée de sensibilisation à l'écologie.

**Vie Val d'Is, 04 79 06 84 78, www.association-vievaldis.org
Espace Saisonniers de Tignes, 04 79 40 09 89, www.mairie-tignes.fr**

La journée du dimanche 24 août était en effet consacrée au ramassage des déchets amoncelés dans le massif du Solaise, par une quarantaine de bénévoles. Si cette action en était à sa 4ème édition, les animations qui ont suivi étaient une première. Ouvert à tous, le déjeuner a été suivi d'une séance de tri sélectif, de concerts et d'un débat sur la réduction des déchets. L'objectif : sensibiliser le public et les acteurs locaux aux questions environnementales.

Au sein de l'association, le collectif "**Eco Move**" ne compte pas en rester là et prépare des actions de prévention pour cet hiver, auprès des touristes comme des saisonniers.

Dans la station toute proche de **Tignes**, l'association **Eko Tignes & Co** et l'**Espace Saisonniers** avaient déjà placé la traditionnelle soirée de fin de saison sous le signe de l'écologie, en clôture d'une journée de sensibilisation et d'information : le festival Eko Music. La journée, organisée elle aussi dans le respect de l'environnement (vaisselle lavable, produits et intervenants locaux...) avait rencontré un grand succès, le 9 avril dernier.

Le Pôle Ressources Régional Saisons Santé en Rhône-Alpes est animé par :

Le Pélican, 60 rue du Commandant Perceval, 73 000 Chambéry, 04 79 62 56 24

La Mutualité Française Savoie, 134 à 152 Faubourg Maché, 73 000 Chambéry, 04 79 69 42 32

plus d'informations sur www.saisonsante.fr